

Le président cubain ratifie le soutien au Mexique lors du Sommet de la Celac

Image not found or type unknown



Photo Estudios Revolución

Intervention de Miguel Mario Díaz-Canel Bermúdez, Premier secrétaire du Comité central du Parti communiste de Cuba et Président de la République, au Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CELAC, pour discuter de l'intrusion dans la mission diplomatique du Mexique en Équateur, depuis le Palais de la Révolution, le 16 avril 2024, "An 66 de la Révolution".

Nos salutations, chère Présidente Xiomara Castro ;

Excellences, chefs d'État et de gouvernement et autres représentants des nations de notre région :

Au nom de son peuple et de son gouvernement, Cuba remercie et soutient ce sommet extraordinaire de la CELAC, en raison de la gravité de la question qui nous réunit.

En tant que mécanisme légitime et unique de dialogue et d'accord réunissant les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, nous avons la responsabilité d'examiner et de nous prononcer sur les graves événements survenus le 5 avril dernier à l'ambassade du Mexique en Équateur.

Il y a quelques semaines, en commémorant le dixième anniversaire de la proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix, j'ai rappelé le devoir commun de ratifier l'engagement selon lequel aucun pays d'Amérique latine et des Caraïbes n'utiliserait jamais la violence contre un pays frère.

Contre ce devoir et nos engagements, le 5 avril, la police équatorienne a violemment pénétré dans l'enceinte diplomatique du Mexique à Quito, un acte hostile et inacceptable qui mérite le rejet le plus catégorique.

Je réitère ici la ferme condamnation par Cuba de cette violation flagrante du droit international, y compris la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et le droit d'asile.

Les images que nous avons vues ne laissent aucun doute à cet égard :

La souveraineté du Mexique a été violée.

L'intégrité physique et la dignité du personnel diplomatique ont été violées.

Le recours au dialogue et au règlement pacifique des différends, fondement des relations entre nos nations, a été ignoré.

L'engagement que nous avons tous pris dans la proclamation de paix de bannir à jamais le recours à la force a été ignoré.

Ce qui s'est passé n'a pas seulement un impact très négatif sur les relations bilatérales entre le Mexique et l'Équateur : il affecte tous les pays de cette région et la communauté internationale dans son ensemble.

La violation du droit international et l'atteinte aux droits légitimes d'un État constituent un affront pour tous.

Nous demandons instamment que l'ancien vice-président Jorge Glas soit rétabli dans le statut qui était le sien avant l'attaque de l'ambassade du Mexique et que son cas soit réorienté conformément au droit international.

Il dépendra dans une large mesure de nos actions actuelles que des actes répréhensibles comme celui-ci ne se reproduisent plus en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Accepter ou rester silencieux face au comportement inacceptable du gouvernement équatorien constituerait un précédent très grave et dangereux.

La CELAC et les pays qui y sont représentés ont l'obligation de défendre, avec fermeté et sans hésitation, le droit international, en indiquant clairement que la violation de ses principes n'est justifiée en aucune circonstance.

Le respect du droit international est une condition indispensable pour garantir la coexistence pacifique. C'est aussi une prémisse nécessaire au maintien de l'unité dans notre diversité. C'est une condition essentielle pour avancer vers l'intégration qui ne peut être reportée.

Excellences, amis, sœurs et frères d'Amérique latine et des Caraïbes :

Comme je l'ai exprimé quelques heures après l'attentat contre l'ambassade du Mexique en Équateur, j'exprime mon entière solidarité au peuple mexicain frère, à notre cher président Andrés Manuel López Obrador, à la secrétaire d'État Alicia Bárcena et au gouvernement mexicain.

Depuis Cuba, où ils sont admirés et aimés pour leur respect exemplaire et historique des droits d'autrui, leur solidarité et leur engagement en faveur de l'intégration, je le réaffirme : Le Mexique peut compter sur notre ferme soutien dans les actions qu'il entreprendra face à cette violation inacceptable du droit international.

Je vous remercie.

Image not found or type unknown

(Traduit du site de la Présidence de la République)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/exclusivas/352368-le-president-cubain-ratifie-le-soutien-au-mexique-lors-du-sommet-de-la-celac>



Radio Habana Cuba